

July 1, 2010 03:41 UTC

Cliffs Natural Resources annonce que RiskMetrics recommande aux actionnaires de Spider de voter CONTRE la fusion proposée avec KWG

La recommandation du cabinet de conseil indique que l'Offre tout en numéraire de Cliffs pour Spider est supérieure

CLEVELAND--([BUSINESS WIRE](#))-- Regulatory News:

Cliffs Natural Resources Inc. (**NYSE: CLF**) (**Paris: CLF**) ("**Cliffs**" ou "**CLF**") a annoncé aujourd'hui que le groupe RiskMetrics avait recommandé aux clients institutionnels de voter CONTRE la fusion (la "**Fusion**") proposée entre Spider Resources Inc. ("**Spider**" ou "**SPQ**") (TSXV: SPQ) et KWG Resources Inc. ("**KWG**") (TSXV: KWG).

RiskMetrics est un cabinet de conseil proxy indépendant auquel font confiance des entreprises institutionnelles et des sociétés d'investissement majeures, des organismes de placement collectif et des fiduciaires dans toute l'Amérique du Nord. Sa recommandation stipule que les actionnaires de Spider obtiendront une valeur supérieure en souscrivant à l'Offre tout en numéraire de Cliffs, à 0,19 CAD par action ("**l'Offre tout en numéraire de Cliffs**"). Selon RiskMetrics, « un vote CONTRE est garanti, notamment parce que le prix de l'Offre tout en numéraire de CLF dépasse le prix découlant de la parité d'échange proposée dans le cadre de la Fusion ; SPQ négocie d'ailleurs actuellement au-dessus de ce niveau ».

William C. Boor, Président de l'unité d'affaires Ferroalliages de Cliffs, a fait ce commentaire : « Nous nous réjouissons de la recommandation de RiskMetrics et nous préconisons aux actionnaires de Spider de la prendre en considération et de retourner leurs formulaires de procuration JAUNES en opposition à la Fusion. La conclusion de RiskMetrics est en phase avec la conviction du Conseil d'administration de Spider et du plus gros actionnaire de Spider selon laquelle l'Offre de Cliffs est supérieure ».

Conclusion de RiskMetrics : « Un vote contre la Fusion est garanti »

En plus de mentionner que la valeur de l'offre de Cliffs était supérieure, RiskMetrics a déclaré : « l'Offre tout en numéraire de CLF apporte de la certitude en termes de valeur. En outre, CLF s'est assuré le soutien du plus gros actionnaire de Spider, qui a consenti à voter contre la Fusion, sauf si une proposition concurrente toute en numéraire est faite avec une hausse de 10% par rapport à la dernière offre de CLF. Dans ce contexte, un vote contre la Fusion est garanti ».

Cliffs est d'accord avec RiskMetrics pour affirmer que l'Offre tout en numéraire de Cliffs a une valeur supérieure à celle de la Fusion proposée. Le 21 mai 2010, la veille de l'annonce par Cliffs de son intention de faire une offre sur les actions ordinaires de Spider et de KWG, la capitalisation boursière combinée de Spider et KWG atteignait seulement 85 millions de CAD environ. L'Offre tout en numéraire de Cliffs, qui s'élève à 0,19 CAD par action pour le seul Spider, correspond au total à 125 millions de CAD, indiquant que même si KWG offre aux actionnaires de Spider 100% de Spider-KWG fusionnés (diluant les actionnaires de KWG à zéro possession), les actionnaires de Spider obtiendraient une valeur bien supérieure en choisissant l'Offre tout en numéraire de Cliffs.

L'Offre tout en numéraire de Cliffs se poursuivra si les actionnaires de Spider votent contre la Fusion

Si Cliffs récolte suffisamment de voix pour faire échouer la Fusion proposée lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Spider qui se déroulera le 8 juillet 2010, et si les autres conditions de l'Offre tout en numéraire de Cliffs sont remplies ou retirées, les actionnaires de Spider auront la possibilité d'obtenir 0,19 CAD au comptant par action, conformément aux dispositions de l'Offre tout en numéraire de Cliffs.

Comme annoncé précédemment, si la Fusion se poursuit, Cliffs n'a pas l'intention de souscrire aux actions Spider conformément à l'Offre tout en numéraire de Cliffs, sauf si Cliffs pense avoir obtenu un

nombre de voix contre la Fusion suffisant pour assurer que celle-ci n'est pas approuvée par les actionnaires de Spider.

L'Offre tout en numéraire de Cliffs comporte deux conditions : Spider doit conclure un accord de soutien avec Cliffs, et Cliffs doit obtenir l'engagement des membres de la direction et du conseil d'administration de Spider, sous la forme d'accords de blocage, qu'ils soumettront leurs actions et voteront contre la Fusion proposée. L'Offre tout en numéraire de Cliffs est également subordonnée à la résiliation par Spider de l'accord conclu avec KWG au sujet de la Fusion.

Cliffs l'Offre tout en numéraire constitue une prime de 138%

L'Offre tout en numéraire de Cliffs représente une hausse de 46 % par rapport à l'offre initiale de Cliffs de 0,13 CAD par action et une prime de 138 % par rapport au cours de clôture des actions ordinaires de Spider à la TSX Venture Exchange, le 21 mai 2010, le jour de cotation ayant précédé l'annonce par Cliffs de son intention de faire une offre sur les actions ordinaires de Spider. L'Offre tout en numéraire de Cliffs implique une valeur nette réelle totale de Spider de 125 millions de CAD, après dilution totale.

Objectif de Cliffs

L'objectif stratégique de Cliffs est d'obtenir une participation majoritaire dans le gisement de chromite « Big Daddy », dans la région du lac McFaulds, au Nord de l'Ontario. Cliffs détient actuellement une participation de 47 % dans le projet, tandis que Spider et KWG possède respectivement 26,5 % et disposent chacune de l'option de porter cette participation à 30 % en engageant des dépenses supplémentaires pour des études de faisabilité qui permettraient d'établir la viabilité économique du projet.

Avis de modification

Cliffs a déposé sous le profil de Spider à www.sedar.com un avis de modification en date du 25 juin 2010 concernant l'Offre tout en numéraire de Cliffs. Aux termes de cet avis, la condition minimale de l'offre requiert que soient valablement déposées dans le cadre de l'offre et non retirées à la date d'expiration, un certain nombre d'actions de Spider qui, conjointement avec celles détenues par Cliffs, constituent au moins 50,1 % des actions alors en circulation, après dilution totale. L'Offre tout en numéraire de Cliffs expirera le 6 juillet 2010 à 12h01 (heure normale de l'Est, UTC-5).

L'offre initiale de Cliffs et la circulaire d'accompagnement en date du 31 mai 2010 ont également été déposées sous le profil de Spider à www.sedar.com, ainsi qu'une circulaire de procuration émanant d'un opposant datée du 19 juin 2010. Cliffs préconise aux actionnaires de Spider de lire cette dernière circulaire et de retourner leurs formulaires de procuration JAUNES en opposition à la Fusion.

Date limite de renvoi du formulaire de procuration JAUNE – il reste peu de temps

Les actionnaires de Spider qui désirent s'opposer à la Fusion doivent s'assurer de retourner le formulaire de procuration JAUNE avant 17 h 00 (heure normale de l'Est) le 5 juillet 2010, afin que la procuration puisse être déposée à temps auprès du représentant de Spider et être utilisée lors de l'assemblée. Les actionnaires de Spider qui ont déjà renvoyé le formulaire de procuration envoyé par la direction de Spider avant de recevoir ces informations sont habilités à modifier leur vote, simplement en votant à nouveau à l'aide du formulaire de procuration JAUNE. Sous réserve d'une réception en temps utile, la procuration reçue en dernier révoquera automatiquement tout formulaire soumis antérieurement.

Contactez Georgeson pour un complément d'informations

Les actionnaires, les banques et les intermédiaires financiers de Spider qui auraient des questions ou désireraient des précisions au sujet de l'Offre tout en numéraire de Cliffs sont priés de contacter Georgeson, l'agence d'information de Cliffs, en appelant le numéro de téléphone gratuit 1-866-656-4120. Georgeson peut aussi être contacté par e-mail à askus@georgeson.com.

Pour être intégré à la liste de diffusion d'e-mails de Cliffs Natural Resources, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous : <http://www.cpg-llc.com/clearsite/clf/emailoptin.html>.

À PROPOS DE CLIFFS NATURAL RESOURCES INC.

Cliffs Natural Resources Inc. est une société internationale d'exploitation minière et de ressources naturelles. Membre de l'indice S&P 500, Cliffs est le plus important producteur de boulettes de minerai de fer en Amérique du Nord, l'un des principaux exportateurs australiens de minerai de fer à enfournement direct, fin et en morceaux, ainsi qu'un producteur de charbon métallurgique reconnu. Dans le respect des valeurs fondamentales en matière de préservation de l'environnement et du capital, les collaborateurs de Cliffs à travers le monde s'attachent à rendre compte à toutes les parties intéressées de ses performances opérationnelles et financières conformément aux directives de transparence applicables de la GRI (Global Reporting Initiative). Géographiquement, notre société est structurée autour de trois entités :

Le segment Amérique du Nord possède ou exploite six mines de fer situées dans le Michigan, le Minnesota et au Canada, ainsi que deux complexes miniers de charbon à coke en Virginie-Occidentale et dans l'Alabama. Le segment Asie-Pacifique comprend deux complexes d'exploitation de minerai de fer dans l'Ouest australien et une participation à hauteur de 45 % dans une mine de charbon thermique et à coke située dans le Queensland, en Australie. Le segment Amérique latine compte une participation de 30 % dans le projet d'Amapá, un projet de minerai de fer dans l'État d'Amapá, au Brésil.

D'autres projets sont en cours, dont une usine de production de biomasse dans le Michigan et des propriétés de chromite de la région du « Ring of Fire » dans l'Ontario, au Canada. Ces dernières années, Cliffs poursuit une stratégie visant à atteindre une taille critique dans l'industrie minière et centrée sur l'approvisionnement des marchés de l'acier à croissance rapide les plus importants dans le monde.

Énoncés prospectifs au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995

Ce communiqué de presse contient certaines « déclarations à caractère prospectif » qui sont destinées à être prospectives au sens des dispositions protectrices du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Bien que la société soit d'avis que ses énoncés prospectifs sont basés sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés sont sujets à des risques et incertitudes.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces déclarations pour une variété de raisons dont, notamment les mesures prises potentiellement par Spider ou KWG, ou leurs dirigeants ou actionnaires respectifs, pour entraver notre capacité à poursuivre ou à réaliser l'Offre tout en numéraire de Cliffs portant sur Spider, qui peuvent comprendre des mesures prises pour faciliter la réalisation de la fusion proposée entre Spider et KWG. Par ailleurs, parmi les autres facteurs susceptibles d'impacter les résultats réels, on trouve : la demande de ferrochrome de la part des aciéries intégrées au niveau international ; l'impact des consolidations et de la rationalisation dans l'industrie sidérurgique ; la disponibilité de biens d'équipement et de pièces détachées ; la disponibilité de la capacité ferroviaire et de flottage ; la disponibilité et le coût du capital ; notre capacité à conserver des liquidités suffisantes et à accéder aux marchés de capitaux ; des événements ou circonstances pouvant porter atteinte ou impacter défavorablement la viabilité et la valeur comptable des actifs de Spider ; l'incapacité à atteindre les niveaux de production prévus ; les réductions des estimations des ressources actuelles ; les impacts d'un durcissement de la réglementation gouvernementale, y compris le défaut d'obtenir ou de maintenir les autorisations environnementales requises ; les problèmes liés à la productivité, aux sous-traitants, aux conflits de travail, aux conflits avec les tribus indigènes dans la région, aux conditions météorologiques, à la fluctuation de la qualité du minerai et aux changements des autres facteurs de coût, y compris les coûts énergétiques et de transport.

Des références sont également faites aux explications détaillées des nombreux facteurs et risques qui peuvent faire que l'issue de tels énoncés prospectifs s'avère différente. Ces facteurs et risques sont exposés dans le rapport annuel sur le formulaire 10-K, dans les rapports trimestriels sur formulaire 10-Q et dans les précédents communiqués de presse déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission), qui sont disponibles publiquement sur le site Web de Cliffs

Natural Resources. Les informations contenues dans ce document ne sont valables qu'à la date de publication de ce communiqué de presse et peuvent être supplantées par des événements ultérieurs.

Les communiqués de presse et informations relatifs à Cliffs Natural Resources Inc. sont disponibles sur les sites internet suivants : <http://www.cliffsnaturalresources.com> ou www.cliffsnaturalresources.com/Investors/Pages/default.aspx?b=1041&1=1.

Suivez Cliffs sur Twitter à : <http://twitter.com/CliffsIR>.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

Contacts

INVESTISSEURS ET MEDIAS FINANCIERS :

Canada

Longview Communications Inc.

Alan Bayless, 604-694-6035

abayless@longviewcomms.ca

ou

Etats-Unis - Europe

Cliffs Natural Resources Inc.

Steve Baisden, Directeur, Relations avec les investisseurs et Communications d'entreprise, 216-694-5280

steve.baisden@cliffsnr.com

ou

Jessica Moran, Analyste en chef des relations avec les investisseurs, 216-694-6532

jessica.moran@cliffsnr.com

ou

Christine Dresch, Responsable – Communications d'entreprise, 216-694-4052

christine.dresch@cliffsnr.com

Source: Cliffs Natural Resources Inc.

View this news release online at:

<http://www.businesswire.com/news/home/20100630000000/fr>

